



CONTACT PRESSE

Jean-Paul Amary : 01 43 61 23 38 / 06 07 30 73 79

Email : jean-paul@amary.com

OPCALIA Mayotte

Kadafi ATTOUMANI : 02 69 61 44 45

Email : kadafi.attoumani@opcalia-mayotte.com

Alors que des actions de dynamisation de la formation professionnelle sont entreprises par OPCALIA outre-mer dans le cadre de son projet Inter Dom

OPCALIA Agefome Mayotte change de nom et devient OPCALIA Mayotte

Paris, le 12 mai 2010 – « OPCALIA Agefome Mayotte » vient de changer de nom et s'appelle désormais « OPCALIA Mayotte » depuis le 1^{er} janvier 2010. OPCALIA Mayotte est présidé par Marc BAILLEUL (MEDEF) et son vice-président est Kamal IBRAHIM (UT-FO).

Ce changement intervient après la publication d'un arrêté préfectoral du 15 décembre 2009 qui autorise désormais OPCALIA Mayotte à collecter directement les fonds pour la formation professionnelle auprès des entreprises. Cet arrêté met ainsi fin à une situation historique particulière à Mayotte puisque les services fiscaux assuraient jusqu'alors la collecte de ces fonds.

Rappelons que l'Association de Gestion du Fonds Mahorais pour l'Emploi et la Formation Continue (Agefome FC) a été créée, en mars 1997, dans le cadre d'un accord interprofessionnel et qu'elle a intégré le réseau OPCALIA le 1^{er} janvier 2008 en tant que 28^{ème} membre.

OPCALIA Mayotte s'engage aux côtés des entreprises mahoraises afin de les guider dans leurs investissements de formation professionnelle. Grâce à son réseau de partenaires et son implantation territoriale, il mobilise des financements nationaux ou régionaux et finance ainsi la formation des salariés au travers des dispositifs qu'il gère.

Commentant cette annonce **Marc Bailleul, Président d'OPCALIA Mayotte**, déclare : *Ces nouvelles dispositions vont permettre à OPCALIA Mayotte de mieux maîtriser les flux financiers de la collecte et ainsi faire bénéficier les entreprises adhérentes et leurs salariés d'une plus grande*

réactivité. Elles vont aussi nous permettre de mieux apprécier la situation des entreprises et adapter nos engagements à leurs contributions. Dans un second temps, nous allons aussi bénéficier d'une plus grande souplesse pour gérer tous les dispositifs hors du plan de formation.

Kamal Ibrahim, Vice-président d'OPCALIA Mayotte, ajoute : *ces dispositions s'inscrivent parfaitement dans la dynamique des actions mises en place par OPCALIA dans le cadre du projet Inter Dom qui a pour objectifs la professionnalisation, la diversification de l'offre de formation (guide d'actions collectives, les parcours de réactivation des savoirs de base 1001 Lettres...) et l'aide à la mobilité au travers de la convention signée avec LADOM »*

A PROPOS D'OPCALIA Mayotte (www.opcalia.com)

OPCALIA Mayotte est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle. Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats de qualification, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

OPCALIA Mayotte emploie 5 personnes dont 2 conseillers assurant les services de proximité en entreprise sur tout le département. Acteur majeur en matière de gestion de la formation professionnelle continue, OPCALIA Mayotte représente 1500 entreprises et associations adhérentes et 12 000 salariés accompagnés. Parmi les principales branches professionnelles couvertes par OPCALIA Mayotte, on notera le Bâtiment et les travaux publics, le Commerce et la Distribution, les Services à la personne et la sécurité. Le montant de la collecte devrait atteindre cette année au moins 800 000 euros

OPCALIA est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 2 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 millions d'euros ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008). OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.